



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ +٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥٤٥٥٥٥ | ٤٤٥٥٥٥
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 27 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/25/2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la Banque Populaire Marrakech Beni Mellal, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 21 décembre 2022, 1 880 058 actions Banque Centrale Populaire (BCP) au cours unitaire de 234 dirhams au profit de la MAMDA, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, la Banque Populaire Marrakech Beni Mellal déclare détenir 8 973 148 actions BCP, soit 4,4 % du capital de ladite banque.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la Banque Populaire Marrakech Beni Mellal envisage d'arrêter ses cessions sur la valeur BCP.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma